

Perpignan, les gros projets à l'ordre du jour du conseil municipal de ce jeudi

L'Indépendant 15/12/2021

Perpignan, les gros projets à l'ordre du jour du conseil municipal de ce jeudi



- Ce jeudi le conseil municipal doit s'exprimer sur la finalisation de l'achat par la Ville des Dames de France. Michel Clémentz

Perpignan, Louis Aliot

Publié le 15/12/2021 à 18:46

Parmi les divers dossiers abordés ce jeudi au sein du conseil municipal de Perpignan, il sera question des grands projets en cours, École 42, Courriers Catalan, couvent des Clarisses.

La Ville a décidé d'accélérer la prochaine arrivée en centre-ville de l'École 42, le conseil municipal de ce jeudi devrait entériner cet achat. *"Le dossier traînait en longueur, confie Louis Aliot le maire, il fallait accélérer le calendrier. C'est pourquoi, bien que n'avons pas la compétence économique, nous avons acquis le bâtiment pour la somme de trois millions d'euros ce qui permettra à l'école 42 de s'installer en temps et en heure. J'espère que nous aurons une belle unanimité au conseil municipal sur ce dossier".* Et le maire de se féliciter de la fructueuse collaboration que la Ville entretient (sur ce dossier) avec le président de la communauté urbaine et celui de la chambre de commerce, *"des acteurs incontournables qui ont porté avec nous depuis le départ ce beau projet contre*

vents et marées y compris contre un certain nombre de peaux de banane venues de certains collègues..." glisse le premier magistrat de la ville. Cette implantation, qui devrait être effective en cours d'année prochaine aura un impact sur l'attractivité du secteur, de la ville et bien au-delà puisqu'en France il n'y a qu'une dizaine de structures de ce type. Le maire assure aussi qu'une école privée de commerce (300 élèves environ) est pressentie pour intégrer également le bâtiment. Si aujourd'hui deux commerces (dont un sur le départ) occupent le site, demain, confie encore Louis Aliot, d'autres commerces se positionnent déjà pour occuper les lieux.

Autre dossier, la destination du site des Courriers Catalans non loin de la gare et du Centre del mon. *"J'ai écrit au préfet et au ministre Darmanin pour leur assurer que nous positionnons ce terrain comme lieu d'accueil du nouveau commissariat, insiste le maire. C'est un lieu tout à fait adapté tant sur la situation géographique que pour le poids économique et social qu'il représenterait sur ce quartier. J'espère que nous aurons des réponses rapides sur la faisabilité du projet."*

La Bressola encore et encore

Alors que la préemption de la ville sur le couvent des Clarisses a été suspendue (voir cadre), le maire indique que cette suspension a pour conséquence le fait que la Bressola ne peut toujours pas acquérir le lieu. *"Le tribunal retoque le dossier sur le fond, détaille le maire, ce qui va prendre du temps pour aboutir. En attendant les sœurs qui devaient quitter le couvent doivent y rester. La Bressola, en provoquant cette décision de justice a aussi bloqué son propre projet. Sachez que pour notre part nous avons toujours l'intention d'acheter le couvent des Clarisses."*